

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 625 est accordée à Omar Ahmed, planton en service à l'Inspection des Affaires administratives.

n° 625

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO  
n° 8 du 01/08/1945

Date de publication  
6 août 1945

Date du numéro  
1 août 1945

### TEXTE INTÉGRAL

une permission de quinze jours à solde entière (non compris les délais de route) pour en jouir en Ethiopie (Diré-Daoua) à compter du 15 août 1945 est accordée à Omar Ahmed, planton en service à l'Inspection des Affaires administratives.